...remercie le Comité Directeur de l'U.N.R. du choix qui s'est porté sur lui.

Fermement et avec chaleur, M. Beausire expose ensuite son programme.

« Je n'ai pas hésité, dit-il, à répondre à l'invitation qui m'a été faite par des amis de l'ordre.

» Mon programme, qui est celui de l'Union Nationale et Républicaine, est imbu d'idées de liberté, de justice et d'ordre social.

» Je réclame la liberté de penser, et je ne la conteste à personne. Envers quelqu'un qui ne pense pas comme moi, je ne refuse pas mon appui, s'il a le bon droit pour lui.

» Je demande la liberté d'enseignement et, en conséquence, que l'Etat accorde un régime égal à toutes les écoles. » (Applaudissements).

M. Beausire aborde la question de l'impôt sur les salaires.

« Les socialistes et radicaux-socialistes ont voté cette loi, se référant, sans doute, à la parole de Jaurès, qui déclarait que l'ouvrier serait heureux de payer pour le bien général du pays. A l'heure actuelle, l'attitude de ces mêmes socialistes est toute différente. »

L'Union Nationale et Républicaine soutient le vote familial et la Représentation Proportionnelle.

Quant à *l'ordre social*, dit l'orateur, « nous en sommes des défenseurs convaincus. Jamais aucun parti n'a donné plus de preuves de sollicitude pour les réformes sociales qui devaient avantager les travailleurs.

» Les socialistes, continue M. Beausire, ont créé des syndicats qui ne sont pas restés sur le terrain professionnel.

» Je ne suis pas un anti-syndicaliste, loin de là, mais le syndicat doit être un organe de défense d'une corporation, et non de propagande pour un parti. »

M. Beausire examine l'œuvre des socialistes.

« Ils ont, dit-il, compromis gravement les intérêts ouvriers. Leurs campagnes contre les armements et les familles nombreuses ont retardé la victoire, à laquelle ont coopéré d'éclatante façon, les soldats des familles nombreuses du Nord! (Applaudissements.) »

M. Beausire fait ressortir l'évidence du leurre des communistes. Sous le régime qu'ils ont instauré, la Russie agonise.

« Nous sommes, dit-il, les défenseurs de la nation républicaine: c'est-à-dire de la nation libre et juste, de la nation forte et prospère.

» Debout donc, pour la propagande en faveur de cette défense. Vous accomplirez tous votre devoir le 14 mai prochain.

» Vive la France! Vive la République! »

Des applaudissements prolongés saluent la péroraison de M. Beausire.

M. GŒTHALS DEFINIT L'UNION NATIONALE ET REPUBLICAINE

M. Vantroys donne la parole au sympathique Président de l'Union Nationale et Républicaine.

M. Gœthals félicite M. Beausire.

« Conseiller municipal de Wattrelos, un modeste, mais un convaincu, qui ne se désintéresse pas de l'ordre social. »

M. Gœthals, avec des accents de foi et d'énergie, fait un superbe exposé, très applaudi, de la noble tâche de l'Union Nationale et Républicaine.

C'est avec des idées larges, que ses candidats, M. Beausire, au Conseil d'arrondissement, au canton Est, et M. Malfilatre, au Conseil général, pour le canton Nord, se présentent aux suffrages des électeurs.

La politique de l'Union est celle que M. Millerand définissait récemment : une politique nationale et sociale.

Elle ne veut pas faire revivre les querelles religieuses, mais considérer l'intérêt de la France, et en particulier, sa restauration financière.

Les adversaires de sa politique : les socialistes, à l'action néfaste pour la France; les communistes dont le programme est la négation de la liberté et de la civilisation, enfin les radicaux, qui n'ont jamais établi de réformes utiles au pays, ne peuvent prétendre à représenter l'opinion du pays.

« C'est aux gens d'ordre que s'adresseront le 14 mai, tous les vrais républicains, termine M. Gœthals.

» D'ici le 14 mai, nos efforts et votre persévérance convaincront les indifférents même, que l'Union Nationale et Républicaine a placé son drapeau entre des mains vaillantes, et vous le ferez triompher. »

La conclusion de M. Gœthals est fortement applaudie.

UN ORDRE DU JOUR D'APPROBATION EST VOTÉ A L'UNANIMITÉ

M. Vantroys remercie les orateurs, dont l'éloquence a été appréciée de tous les auditeurs.

M. Gœthals présente un ordre du jour de confiance envers M. Beausire, candidat, qui représente les idées de l'Union Nationale et Républicaine, et par lequel les adhérents s'engagent à soutenir cette candidature. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

Cette approbation est la juste expression des sentiments républicains de la majorité des électeurs et elle est le présage, pour l'Union Républicaine, du succès que remporteront, le 14 mai, ses candidats et son programme.

CONSEIL GENERAL

CANTON DE BERLAIMONT

PROFESSION DE FOI DE M. DANIEL VINCENT

Voici la lettre que M. Daniel Vincent adresse aux électeurs du canton de Berlaimont :

Il y a six mois, appelé par l'unanimité des maires du canton, à me présenter à vos suffrages, vous m'avez confié le mandat de conseiller général. Ce mandat étant renouvelable aujourd'hui, je vous demande de me le confirmer. Je ne puis que vous renouveler les idées et les sentiments que je vous exprimais alors et auxquels a répondu en masse votre affectueuse adhésion.

Mais les circonstances prêtent, en quelques mesures, aux élections cantonales, le caractère d'une consultation du suffrage universel, sur la conduite des intérêts généraux du pays. Il n'est point de question locale ou régionale qui ne soit subordonnée au règlement des questions nationales. Je me suis récemment expliqué à cet égard, devant vous, à Berlaimont. Afin que votre vote puisse marquer clairement l'accord de nos volontés, je rappelle brièvement les principes qui m'inspirent et qui sont la règle des élus, aux divers degrés, de la Fédération Républicaine du Nord.

A l'intérieur, nous restons dominés par le souci et la nécessité de maintenir l'union nationale, dans la fidèle pratique des lois républicaines, qu'elles soient d'ordre laïque ou d'ordre social. Cette union, dans la clarté des partis, est une condition de notre force dans la longue et difficile période d'exécution du traité de paix. Nous continuerons à la servir sincèrement dans le respect dû à toutes les consciences, dans le développement des institutions de solidarité sociale, légitimement attendues par les travailleurs, dans la réalisation des engagements pris à l'égard des combattants et des mutilés comme des sinistrés de nos régions envahies.

Dans l'ordre extérieur, l'exécution du traité de paix est la règle commune des nations signataires. L'entente entre les Alliés est le seul moyen d'assurer cette exécution.

Il ne faut pas nous étonner des difficultés que rencontre dans l'accomplissement de cette œuvre l'association d'intérêts nationaux parfois divergents. Mais il nous appartient, tout en comprenant les intérêts de nos Alliés, de maintenir et de servir au-dessus de tout l'intérêt de la France. Les écueils à éviter seraient la solitude et la servitude. C'est la tâche délicate des gouvernements de nous écarter de l'un et de l'autre danger. Notre devoir est de les y aider.

En ce qui concerne l'Allemagne, nous entendons exiger d'elle toutes réparations pour le présent, toute sécurité pour l'avenir. En assurant fermement notre volonté à cet égard, nous servons la cause de la paix à laquelle est si profondément attachée notre démocratie. Car la paix ne serait en péril que le jour où l'on accorderait tolérance aux infractions au traité et où des espoirs seraient permis au militarisme germanique.

Citoyens, sur ces données essentielles, vous êtes appelés à vous prononcer clairement.

Je ne doute point de votre réponse.

Elle sera, comme il y a six mois, l'affirmation de l'affectueuse communauté de confiance qui nous unit, l'attestation de notre inaltérable fraternité dans le dévouement à notre région, à la République et à la Patrie.

Daniel Vincent,
Conseiller général sortant.

Canton de Merville. — M. Loucheur, député, ancien ministre, est candidat au siège de conseiller général, laissé vacant par la retraite de M. Varescotte.

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Cysoing. — On considère comme probable, la candidature de M. Desmons, du parti socialiste, aux élections du 14 mai prochain. Le conseiller sortant est M. Castelain, républicain.

LAINES

(D'un correspondant particulier)

La quatrième série des ventes de Londres a commencé cette semaine.

Ces ventes ont dépassé, en animation, les prévisions des plus optimistes.

D'une façon générale, on note 10 à 15 p. c. de hausse (sur les prix de clôture des dernières ventes), sur tous les genres; hausse accentuée surtout sur les meilleurs genres mérinos fabrique, un peu moins marquée sur les croisés communs. Les croisés fins ont été également bien demandés.

Le choix du premier jour était quelque peu médiocre, mais les catalogues suivants étaient en sensible amélioration et la fermeté des prix s'est marquée de plus en plus.

L'Amérique a surtout opéré en prévision des nouveaux tarifs douaniers des laines brutes qui seraient prochainement mis en vigueur, mais l'Angleterre, la France et la Belgique ont opéré assez rondement et l'Allemagne a acheté aussi quelque peu. En résumé, la participation était générale.

Aux dernières nouvelles, l'animation est croissante et la fermeté des prix s'accentue.

Lettre de Bruxelles

UNE INTERVENTION DE M. POULLET EN FAVEUR DES FLAMANDS POURSUIVIS — CE QU'ELLE EST. — UNE APPRECIATION TYPIQUE. — M. CATTIER ET M. JASPAR. — UN MOT DE M. LLOYD GEORGE ET LE VOYAGE DES SOUVERAINS ANGLAIS.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 6 mai 1922.

La discussion du budget de la Justice a amené M. Poullet, un des chefs du parti flamand, à s'élever contre les poursuites ou les condamnations dont ont été et sont encore l'objet, des activistes flamands. Au nom de la division des pouvoirs qui interdit au Parlement ou au Gouvernement toute action directe dans l'exercice de la magistrature, M. Masson, ministre de la Justice, n'a pu opposer qu'une fin de non-recevoir aux suggestions de M. Poullet. Ce dernier est diversément apprécié. Homme de haute intelligence et de grand savoir, il n'a pas pu avoir l'intention, un seul instant, de s'élever contre un des principes de la Constitution qu'il connaît autant que quiconque, et il faut voir dans son initiative, une transposition dans les faits, de ce principe cher au parti flamand : à savoir que tout ce que les extrémistes flamands ont fait pendant la guerre, avec l'approbation déclarée ou tacite des boches pour le triomphe de leur idéal, est d'essence politique et non pas du ressort du Code Pénal: ceux qui ont été condamnés sont des martyrs et non pas des coupables. Ils ne méritent ni la prison, ni l'amende, ni le déshonneur. En tout état de cause, les plus larges circonstances atténuantes doivent leur être accordées.

Je n'ai point à juger ici cette thèse. Je la note en soulignant le considérable appoint que l'intervention sensationnelle de M. Poullet vient de lui accorder. Le « Standaert », organe officiel du groupe flamand, reconnaît d'ailleurs la puissance de cette intervention : « Le peuple flamand et le droit flamand, écrit-il, ont été magistralement vengés par le discours de M. Poullet. L'attitude de celui-ci a été courageuse et crâne. Les membres du Frontpartij méditeront sur la façon dont les catholiques flamands défendent Debeuckelaer et Mulier, ce qu'ils n'avaient pas encore osé faire, eux, à la Chambre ».

A propos de Gênes, on ne possède comme information nouvelle, qu'une déclaration du principal expert belge, M. Cattier. Le bruit avait couru qu'il existait un désaccord entre lui et M. Jaspar. M. Cattier a affirmé que ce bruit était faux. Il a rendu hommage au ministre des Affaires étrangères. « Quand un pays a la chance d'être représenté par un homme comme lui, a-t-il dit, il a le devoir de lui faire complètement confiance ».

D'autre part, on accorde peu d'importance à une dépêche de l' « Intransigeant », d'après laquelle M. Lloyd George aurait mis la France en demeure de choisir entre l'amitié de la Belgique et celle de l'Angleterre. Ce propos est tellement insensé, à la veille surtout du voyage des Souverains anglais en Belgique, que l'on attend son démenti officiel. Comment qualifierait-on, en effet, cette tentative de chantage, dans les toasts amicaux que prononceront lundi et mardi, les Rois d'Angleterre et de Belgique, en choquant leurs verres à la bonne entente de leurs pays?

S...

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 7 MAI :

Aujourd'hui, saint Stanislas; demain, saint Désiré.

127e jour de l'année.

Soleil : Lever, à 5 h. 21; coucher, à 20 h. 13.

Lune: Nouvelle du 26. Premier quartier, le 4.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, ouverts de 8 à 12 *h.*

Œuvre de Saint-François Régis (mariages), 32 rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Pharmaciens de garde: MM. Turlur, 92, rue de Tourcoing; Dubureq, 8, contour Saint-Martin; Benoit, 85, rue de l'Epeule.

Elections au Tribunal de Commerce.

10e Fête du Patronage Saint-Joseph, rue de la Paix.

A 15 h., Hippodrome, Cirque Hoste.

A 15 h., Casino-Théâtre, « La Veuve Joyeuse ».

A 20 h., Hippodrome, Cirque Hoste.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre, « La Veuve Joyeuse. »

ÉLECTIONS au Tribunal de Commerce

SCRUTIN DU DIMANCHE 7 MAI

Nous recevons avec prière d'insérer la communication suivante

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants dont le but est de travailler sans relâche pour le plus grand bien du commerce, n'aime pas l'inutile polémique qui semble complaire à certains, mais elle se doit de répondre aux critiques dont son programme est l'objet de la part de quelques-uns qui ne le comprennent pas.

Le Tribunal de commerce est composé de seize membres. Roubaix est une ville textile, donc nous disons pour l'alimentation, le moyen négoce, le commerce de détail général, les assurances, le bâtiment, etc., etc., 8 sièges; et rien que pour le gros négoce et industrie textile, 8 sièges. Il nous semble que nous comprenons en agissant de cette manière tant les intérêts de la ville de Roubaix que la certitude d'avoir un Tribunal qui serait un modèle de répartition et de représentation équitables.

Nous ne voulons pas que le Tribunal soit l'apanage d'un clan, nous voulons qu'il soit réellement l'image du commerce de notre ville.

Tous les gens de bon sens, ne voulant que l'équité et que le progrès n'effraie pas, pensent comme nous; des approbations de personnalités marquantes en matière de juridiction fortifieraient s'il en était besoin notre confiance.

On se sert également des chiffres des années 1919-1920 comme affaires inscrites au rôle, années uniques de procès dans le textile dus à la crise et qui ne reflète pas le fonctionnement normal du Tribunal.

Nous sommes certains de vouloir la justice et nous nous étonnons de ne pas avoir été mieux compris par nos contradicteurs qui persistent à vouloir appliquer actuellement des méthodes vieilles de 50 ans, qu'il est grand temps de réformer afin de les adapter aux besoins du moment.

Il n'y a de notre part aucun entêtement, aucun vain orgueil, nous voulons la justice entière et complète et confiant dans le droit qui finit toujours par triompher nous espérons que nos contradicteurs d'aujourd'hui, nous donneront raison demain.

Bureaux de vote ouverts de 10 heures du matin à 4 heures du soir. — Pour les électeurs du canton Est de Roubaix: école de garçons de la rue Decrême; canton Ouest: Palais de Justice, rue du Grand-Chemin; canton Nord: école des filles de la rue de l'Ommelet. — Pour les électeurs de Wattrelos, à la Mairie de Wattrelos. — Pour les électeurs de Croix et Wasquehal, à la Mairie de Croix. — Pour les électeurs des communes du canton de Lannoy, à la Mairie de Lannoy.

Les adieux de la Fédération de la Jeunesse Catholique aux conscrits

La Fédération de la Jeunesse Catholique a offert, hier soir, son punch traditionnel d'adieu à ses membres partants de la classe 1922.

Une centaine de jeunes gens sur 400 partants environ, avaient répondu à son appel, affirmant ainsi leur résolution de rester à la caserne ce qu'ils étaient dans leurs œuvres de jeunesse.

Après l'appel des garnisons, qui permettait de se connaître avant de partir, M. Adolphe Delmasure, président de la Fédération, souhaita la bienvenue et donna la parole à M. Marcel Mulliez, grand mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du bureau fédéral.

M. M. Mulliez, se servant de ses souvenirs de guerre, rappela aux futurs soldats leurs devoirs militaires et religieux.

La réunion se continua en une franche gaieté toute fraternelle par des chansons patriotiques. Suivant les usages de la Fédération, la réunion se termina par le chant de la « Marseillaise ».

LE COLONEL PAUL BOSSU

La « France Militaire » consacre l'article ci-dessous à notre éminent concitoyen M. Paul Bossu, nommé récemment colonel :

Le colonel d'artillerie breveté Bossu (Paul-Louis-Joseph), est né le 10 janvier 1869, à Roubaix (Nord); il sort des Ecoles Polytechnique et de Fontainebleau. Lieutenant en second au 27e régiment d'artillerie le 30 septembre 1892,

LE COLONEL BOSSU

il devint lieutenant en premier sur place le 5 octobre 1895 et fut promu capitaine au 18e bataillon d'artillerie à pied le 24 avril 1900.

Du mois d'octobre 1902 au mois d'octobre 1904, cet officier suivit les cours de l'Ecole supérieure de guerre, puis il fit son stage à l'état-major du 18e corps d'armée, à Bordeaux. Comme capitaine en premier (24 décembre 1907), il commanda une batterie du 33e régiment d'artillerie jusqu'au mois d'avril 1909. Il passa ensuite à l'état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée, à Lyon. C'est dans cette ville qu'on lui donna la croix de chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 3 décembre 1911.

Au mois de juillet de l'année suivante, le capitaine Bossu commanda, par intérim, un groupe de batteries du 60e régiment d'artillerie, où on le maintint comme chef d'escadron le 23 décembre 1912.

Le 15 août 1914, cet officier supérieur fut légèrement blessé par un éclat d'obus à la jambe gauche. Le 6 septembre suivant, il fut de nouveau blessé à la main droite. On le nomma chef d'état-major de l'artillerie de la VIIIe Armée au commencement de l'année 1915. Cinq mois après, il obtint cette citation (ordre du 18 juin 1915) : « Chef de groupe, a réussi le 20 août 1914 à surprendre et à disperser sous le feu une importante colonne de toutes armes dont l'entrée en ligne allait mettre en situation critique une division du corps d'armée. Aux combats de septembre en Lorraine, de novembre en Belgique, ses interventions heureuses et la belle attitude de ses batteries ont provoqué l'admiration et lui ont acquis la confiance de l'infanterie. Officier d'état-major qui accomplit les missions les plus périlleuses avec calme et courage sous le feu. Blessé légèrement deux fois, n'a pas quitté son commandement. »

Le 27 mars 1916, M. Bossu fut nommé lieutenant-colonel à titre temporaire pour commander l'artillerie divisionnaire 153. Le 28 juillet de la même année, il obtint cette deuxième citation (ordre du 30e corps d'armée) : « Officier supérieur de premier ordre commandant un groupement de batteries de campagne pour les combats de juillet. A, par son action personnelle et constante sur le terrain, vaincu toutes les difficultés de sa mission et acquis une incontestable part dans le succès. En particulier, a appuyé de la façon la plus habile les opérations du corps voisin et lui a permis de conquérir et de garder un très important point d'appui. »

Le 5 mai 1917, le lieutenant-colonel Bossu recevait la rosette d'officier de la Légion d'honneur, avec cette troisième citation : « Excellent officier supérieur qui, au cours des dernières opérations offensives, a fait preuve des plus belles qualités militaires. Grâce à sa connaissance approfondie de la technique de son arme, à son inlassable dévouement, à ses remarquables qualités de commandement et à son expérience de la guerre actuelle, a su obtenir de l'important groupement qu'il commandait un excellent rendement et les plus heureux résultats. (Le présent ordre comporte la croix de guerre). »

Lieutenant-colonel à titre définitif le 15 février 1918, puis colonel à titre temporaire le 8 septembre 1918, M. Bossu obtint cette quatrième citation, le 26 septembre 1918, à l'ordre du 31e corps d'armée : « Commandant d'artillerie de premier ordre : a fait preuve pendant la bataille du 8 au 11 août des plus brillantes qualités de chef et de technicien en faisant exécuter à la nombreuse artillerie qu'il commandait les tirs les plus opportuns et les plus hardis pour donner à l'infanterie un appui efficace et constant au cours d'une progression de 20 kilomètres. »

Enfin, le colonel Bossu fut l'objet de cette dernière citation : « A manifesté d'exceptionnelles qualités de chef et de technicien en organisant, en vue d'une attaque et dans les délais les plus courts, les groupements de la nombreuse artillerie dont il avait reçu le commandement pour l'attaque du 28 juin 1918. Par une judicieuse répartition des moyens et des missions, a permis à ses batteries de donner à l'attaque un appui parfait et constant dans des conditions particulièrement difficiles. A ainsi largement contribué au brillant succès de la journée. »

Au mois de mai 1919, le colonel Bossu fit partie de la mission militaire française auprès de la République tchéco-slovaque. Depuis, il vint au ministère de la guerre, puis il commanda l'artillerie de la 2e division. Par décret du 24 mars 1922, il vient d'être nommé colonel à titre définitif et maintenu dans sa position.

Le colonel Bossu porte les croix de guerre belge et tchéco-slovaque et le D. S. O.

Nous prions M. le colonel Bossu d'agréer nos plus sincères félicitations pour sa récente nomination au grade de colonel.

A L'ASSOCIATION LITTERAIRE DU NORD

Prochaine conférence de M. Robert de Flers

Demain lundi à 17 h., M. Robert de Flers donnera, salle Pierre Destombes, rue de Soubise, une conférence. Le sujet traité sera le suivant: « De l'influence de la langue française et de l'esprit français ».

Cette conférence sera suivie de l'audition de scènes de « La belle Aventure » et de « l'Amour veille ».

A L'UNION NATIONALE ET REPUBLICAINE. — Mardi 9 mai, à 20 h. 30, une réunion strictement privée, aura lieu dans la salle du Café Plouvier, Parvis Saint-Jean-Baptiste. Au cours de cette réunion, M. Léon Beausire, conseiller municipal de Wattrelos, candidat au Conseil d'arrondissement, développera son programme.

— A la même heure et le même jour, au Café Lecry, place Fosse-aux-Chênes, M. Léon Gœthals, président de l'Union Nationale et Républicaine, présentera M. Charles Malfilatre, candidat au Conseil général dans le canton Nord.

A LA GLANEUSE, 17, Contour St-Martin. **Liquidation** des rayons de chaussure, bonneterie, confection. **Grand rabais.** 90353d

UNE PROCHAINE REUNION DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — Le dimanche 28 mai, à 15 heures, à l'Hippodrome, aura lieu la réunion générale annuelle, sous la présidence de Mgr Quilliet, évêque de Lille.

M. l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoire, y donnera une conférence.

Quelques billets de pèlerinage à Lourdes seront tirés en tombola.

Seules les ligueuses présentes à la réunion peuvent gagner ces billets.

HALLE FLIPO. - *En vente, plusieurs wagons* fromages Hollande gras extra, à 6 fr. le kilo. Gouda, 6. Gruyère, 6 et 9. Chester, 7. Beurre, 10,50. Petits jambons fins, 10 fr. Beaux Biscuits, 7 et 8. Confiture, 2,95. Saucissons. Vin, 1.75. Pain d'épices extra, 3,50. 90350

LES FETES des QUARTIERS DU SACRE-CŒUR, CALVAIRE, JEAN-GHISLAIN ET RUE DE LA VIGNE. — Une réunion de la Commission aura lieu vendredi prochain, à 7 h. 30, chez M. Alfred Bailleul, 1, place Nadaud. Le tirage au sort des jeux y sera effectué.

REMERCIEMENTS. — Madame Georges Deldalle et sa fille, remercient du fond du cœur les Parents et Amis qui les ont aidés dans la pénible tâche du transfert du corps de leur Mari et Père, et prient tous ceux qui n'ont pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu, Lundi 8 courant, à 10 heures, en l'Eglise Notre-Dame. 90346d

Mise en Vente, chez **Werbrouck**, 102, rue de l'Epeule, Vins et liqueurs, des excellents Produits Prime « **Aux Timbres Violets** ». Sucre Abeille, boîte d'un kilog, 2.60 avec 2 timbres, café, 2.25, 2.40; chocolat, etc. Voyez nos prix. 90318d

INHUMATION D'UN BRAVE. — Le corps de notre concitoyen, M. Jules Mayer, 81, rue de la Gare, sergent au 176e de ligne, médaille militaire, tombé en Orient, le 14 septembre 1916, a été inhumé le 1er mai à Bischwiller (Bas-Rhin), à côté de ses parents.

LES FETES ET LA DUCASSE DU QUARTIER DE L'EPEULE ET DE LA RUE DE MOUVAUX. — L'annonce de notre carnaval d'été, ainsi que de notre reine de l'Epeule et de ses demoiselles d'honneur, a suscité un grand enthousiasme parmi la population du quartier et déjà nombreux sont ceux qui viennent offrir leur concours; aussi, le Comité a décidé d'établir une permanence au siège central, tous les mardis, de 18 à 20 heures, et tous les dimanches, de 10 heures à midi, où tous les renseignements seront donnés et où l'on peut y adresser les adhésions.

Le Comité fait appel aux jeunes filles et jeunes gens qui désireraient quêter pendant les festivités, au profit du Monument aux Morts.

Les adhésions pour l'élection de la Reine seront reçues jusqu'au 11 mai.

Toutes les Nouveautés en Lingerie, Chemiserie, aux plus bas prix. **Macrez**, 26, r. de Lannoy. 5 0/0 de remise en **Timbres Violets**. 90317d

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS M. HENRI TAISNE, CHEVALIER D LA LEGION D'HONNEUR. — Le personnel de la filature de MM. Motte et Jules Porisse, rue des Longues-Haies, a profité, samedi après-midi, du retour de M. Henri Taisne, fileur, demeurant rue Bernard, promu tout récemment chevalier de la Légion d'honneur, pour lui manifester toute la joie qu'il avait éprouvée à l'annonce de cette belle distinction.

M. Henri Selosse, directeur technique de cet important établissement, ayant à ses côtés M. Raphaël Porisse, remplaçant son père empêché, se fit un plaisir de présenter le nouveau chevalier à ses collègues de travail et lui exprima les félicitations de tout le haut personnel de l'établissement.

L'un des plus anciens fileurs de la maison, M. Jules Marcoux, adressa quelques mots au nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction, dit-il, qu'est la Légion d'honneur, tout en vous entourant d'une auréole de gloire, rejaillit également sur tous les ouvriers et en particulier sur la corporation des ouvriers de filature. Elle prouve qu'à l'heure du danger, sans peur, sans forfanterie, l'homme du peuple sait se dresser en face de l'envahisseur et défendre ce qu'il a de plus cher au monde : sa famille, sa liberté.

Au nom de ses camarades de travail, M. Jules Marcoux remet au nouveau légionnaire un bronze, « En Avant », représentant un Poilu, le fusil à la main.

Cette belle manifestation toute intime, s'est terminée à la satisfaction de tous, après que M. Porisse eut offert les vins d'honneur.

SOLES FRITES, Soles meunières, Soles sauce normande. Restaurant Fassieux fils, Fosse-aux-Chênes. 37944d

ANCIENS COMBATTANTS DE L'ARMEE D'ORIENT. — On nous prie d'insérer :

Les membres de la Commission sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi 9 mai, à 19 h. 30, chez M. Valentin, angle des rues du Tilleul et de Tunis. Plusieurs questions très importantes sont à l'ordre du jour.

VINGT LITRES de lait absolument pur seront mis chaque matin, à partir de mercredi 17 mai, de 9 h. à 11 h., à la disposition des enfants au-dessous de 18 mois, dans le quartier du Sacré-Cœur.

Prière aux mères de famille qui désirent se faire inscrire, de passer 14, rue de l'Union, entre 10 et 11 h. du matin, où tous les renseignements leur seront donnés.

A LA HUITIEME COMMISSION ARBITRALE A DES LOYERS. — Le tirage au sort des assesseurs pour la huitième Commission arbitrale A des loyers de l'arrondissement de Lille, a eu lieu vendredi dernier.

Ont été nommés assesseurs titulaires : comme propriétaires, MM. Achille Couthier, 106, rue du Fort, et Auguste Leman, 32, rue du Tilleul, à Wattrelos; comme locataire patenté, M. Alfred Briffaut, 29, rue du Bureau, à Wattrelos, et comme locataire non patenté, M. J.-B. Dufour, rue de l'Alma, cour Thomas-Leclercq, 11.

Les assesseurs suppléants sont : comme propriétaires, MM. César Surmon, 48, rue Lacroix, et Alphonse Deschamps, 45, rue de Cartigny; comme locataires non patentés, MM. Henri Authoone, rue des Anges, cour Puls, 8, et Edmond Scache, 28, rue de Wagram, et comme locataire patenté, M. Henri Haugedé, 110, rue de l'Alma.

LES MARIAGES D'INDIGENTS ET L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS REGIS. — On nous prie de rappeler que l'Œuvre de Saint-François Régis, fondée à Roubaix en 1841, fait revenir gratuitement, pour les ouvriers et les indigents et sans perte de temps pour eux, les pièces nécessaires au mariage.

S'adresser rue Richard-Lenoir, 32, le dimanche, de 10 h. à midi, et les autres jours de 13 h. à 14 h., excepté le samedi.

UNE FEMME VITRIOLÉE. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une scène de jalousie s'est déroulée rue du Pile, cour Orange.

Une journalière, Jeanne Marissal, a reçu le contenu d'un bol de vitriol sur la figure et une partie du corps.

Cette femme, qui habite rue Vaucanson, 41, a regagné son domicile, où M. le docteur Desbounets lui a donné les premiers soins, puis l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

M. Richard, *commissaire de police du 1er arrondissement*, a immédiatement ouvert une enquête et fait rechercher la femme, qui est l'auteur de cette acte inqualifiable.

TOMBÉ MORT DANS LA RUE. — M. Alphonse Bulteel, 58 ans, domestique, qui logeait en garni chez M. Poignée, 128, rue Daubenton, s'est affaissé subitement, rue Buffon, samedi, vers 15 heures. Des passants s'empressèrent aussitôt autour de lui, mais ils ne purent que constater la mort du malheureux. On croit qu'il a succombé à une embolie ou à une rupture d'anévrisme.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôpital de la Fraternité.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES. — Aujourd'hui, dimanche 7 mai, de 10 à 11 h., séance de vaccinations publiques et gratuites, dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, 9.

EXCES DE VITESSE. — Les agents de police Vandenberghe et Lutun ont rédigé un rapport à la charge de M. Hermant Florin, négociant en laines, rue Motte, 25, à Tourcoing, pour excès de vitesse à son auto.

ENTRE CYCLISTES. — En voulant dépasser un camion, Grand'Place, samedi, vers 10 heures, un cycliste, M. Victor Destoppe, rue de la Fontaine, 11, est entré en collision avec un autre cycliste, M. Pierre Ootsaert, rue Pellart, cour Fontier. Tous deux ont été projetés à terre, mais, grâce au sang-froid du camionneur, M. Duriez, qui put arrêter sa voiture, ils n'ont pas été blessés, mais les bicyclettes sont fortement endommagées.

VIOLENCES LEGERES. — Un rapport a été rédigé à la charge de M. Emile Mosson, 54 ans, marchand de journaux, demeurant rue de Fives, 93, à Lille, pour violences légères exercées envers le jeune Raymond Mayeur, demeurant rue Sainte-Thérèse.

Assurez-vous sur la Vie
contre l'INCENDIE, contre les ACCIDENTS, à
Monsieur André PIAT
Agent Général des Cies d'Assurances L'ABEILLE
18, Rue des Lignes, Roubaix

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — L'assemblée générale de mai aura lieu le samedi 18, à 20 h., au café Beausire, place de Croix. Les adhérents sont priés d'être exacts à l'heure indiquée pour permettre au bureau de percevoir les cotisations.

RETOUR DE CORPS DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Le 13 mai arriveront, en gare de Croix, quatre corps de soldats morts pour la Patrie. Ce sont ceux de MM. Gustave Labaisse, du 72e R. I., rue Kléber, 38; Théophile Foucart, du 409e R. I., rue Dupir, 14; Augustin Devleeshauwer, du 1er R. I., dont la famille, anciennement à Croix, est actuellement à Suresnes, et Léon Maglin, du 72e R. I., 20, rue Chevreul.

ABANDON DE VOITURE. — La gendarmerie a rédigé un procès-verbal à la charge de M. Albert Tinck, charretier, rue de la Perche, cour de Brest, 16, pour abandon de voiture sur la voie publique.

WASQUEHAL

LIGUE D'UNION REPUBLICAINE. — Une réunion privée se tiendra mardi 9 mai, à 20 h. 30, dans la salle de la Fanfare, au Café du Dragon, chez M. Nivesse, rue Jean-Macé. Cette réunion est organisée en vue des élections cantonales du 14 mai 1922.

M. Fernand Motte candidat au Conseil général, y prendra la parole.

DERNIÈRE HEURE

L'ENTENTE FRANCO-BELGE A GÊNES

L'OPINION DE M. SCHANZER ET DE M. LLOYD GEORGE

Gênes, 6 mai. — Après avoir conféré avec ses collègues de la délégation française restés à Gênes pendant son séjour à Paris, M. Barthou s'est rendu, à la fin de la matinée, auprès de M. Jaspar.

D'une manière générale, les deux ministres ont examiné les diverses éventualités qui peuvent survenir maintenant dans le cours de la conférence. Ils ont constaté l'accord complet de leurs gouvernements sur toutes les questions.

L'après-midi, M. Barthou a conféré avec M. Schanzer. Le ministre des Affaires étrangères d'Italie s'est montré très préoccupé des conséquences que pouvaient avoir sur le sort de la conférence, le refus de la délégation belge et les réserves de la délégation française. Il a montré les inconvénients d'ordre général que présenterait l'échec de la Conférence.

M. Schanzer se préoccupe de rechercher une formule qui donne satisfaction aux préoccupations de la Belgique et de la France solidaires. M. Schanzer n'a pas précisé, du reste, à M. Barthou, la *formule du travail* à préparer.

En quittant M. Schanzer, M. Barthou s'est rendu spontanément chez M. Lloyd George qu'il a mis au courant des circonstances sur lesquelles le gouvernement français avait été appelé à adopter l'attitude que l'on sait.

Le Premier ministre britannique s'est montré très sensible à cette démarche. Le chef de la délégation française lui a exposé que le traité germano-russe avait produit, en France, une grosse émotion qui, à peine calmée, s'était renouvelée au moment de l'incident belge. Il a conclu en déclarant que cette question de principe n'engageait en rien les relations entre les deux pays, que la France n'avait pas eu à faire choix entre deux alliés qui avaient participé aux sacrifices communs pendant la guerre. M. Barthou s'est déclaré prêt à collaborer à l'effort de conciliation tenté par M. Schanzer.

M. Lloyd George a répondu que la délégation russe était saisie depuis mardi du mémorandum, qu'il était impossible, matériellement et politiquement, de revenir sur cette note pour la discuter à nouveau, et qu'il était préférable de laisser les événements se dérouler.

Ainsi, la situation difficile dans laquelle se trouve placée la Conférence, trouvera son issue normale dans la décision des Soviets.

La réponse russe au mémorandum

Gênes, 6 mai. — M. Tchitchérine a déclaré ce soir que la rédaction de la réponse russe au mémorandum sera terminée demain soir. Elle a été confiée à M. Rakowski.

On a de plus en plus l'impression que si la réponse ne constitue pas un refus général et catégorique, elle formulera sur les points les plus importants du mémorandum (dettes de guerre et biens privés) des réserves ou contre-propositions qui équivaudront à une fin de non-recevoir.

Saisie de tracts antimilitaristes à Paris

Paris, 6 mai. — Les services de la police judiciaire ont pratiqué dans les gares et chez différents dépositaires de Paris et de la banlieue, la saisie de tracts anarchistes et antimilitaristes qui étaient, croit-on, destinés à la classe 1922 dont les premiers contingents vont être appelés la semaine prochaine.

LA SUPPRESSION DE 50.000 FONCTIONNAIRES

Paris, 6 mai. — Le « Journal Officiel » publie un décret portant suppression de 50.000 fonctionnaires. Cette suppression est prévue pour le budget de 1923, et aura comme répercussion sur cet exercice une économie d'environ 300 millions. L'application de cette mesure, qui porte pour les neuf-dixièmes sur les auxiliaires, a déjà reçu un commencement d'exécution dans les divers ministères.

LE VOYAGE PRESIDENTIEL

M. MILLERAND A MARSEILLE

Marseille, 6 mai. — Lorsque l' « Edgar-Quinet » arrive en rade de Marseille, il est entouré d'une nuée d'embarcations pavoisées.

Le Président, MM. Chéron, Raiberti, Dior et les autres personnages descendent à bord du contre-torpilleur « Amiral Sénès ».

Toutes les maisons des quais sont abondamment pavoisées, notamment l'entrée de la Cannebière dont les trottoirs sont noirs d'une *foule* immense. Toute cette population vibrante ne cesse de pousser des vivats, des cris de: « Vive Millerand! Vive la République! » dont le vacarme se mêle à celui des canons, des sirènes, des bateaux, des musiques et des cloches de toutes les églises de Marseille.

M. Flaissières, sénateur-maire, entouré de ses adjoints, salue le Président sur l'appontement même. Le Président descend à 17 h.30 à la Préfecture où ont lieu les réceptions officielles.

LE DINER

M. Millerand assiste à 20 h. au Palais de la Bourse au grand dîner qui lui est offert par le Conseil général, le Conseil municipal et la Chambre de commerce.

Prenant la parole au banquet offert par le Conseil général, M. Millerand a exprimé toute sa satisfaction de son voyage en Algérie. Il a dit ensuite sa joie d'avoir admiré la manifestation éclatante d'activité qu'est l'exposition coloniale.

Le Président a terminé par une allusion à la crise mondiale économique, laquelle, affirme, dit-il, sous la forme la plus tangible, la solidarité des peuples entre eux. La France désire prendre part de la manière la plus active et la plus directe, à la reconstruction économique de l'Europe, mais il était d'une élémentaire équité d'assurer en premier lieu les réparations dues à ceux qui payèrent des plus douloureuses dévastations, l'honneur d'avoir défendu la civilisation et la justice.

La France, conclut-il, peut regarder en face les difficultés de l'heure. Hier nous répond de demain.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

L'arrivée du Nonce du Pape

Orléans, 6 mai. — Le Nonce du Pape, Mgr Ceretti, qui vient assister, à titre privé, aux fêtes traditionnelles de Jeanne d'Arc, des 7 et 8 mai, est arrivé à 4 h. 40 à Orléans. Il a été reçu à sa descente du train, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui lui a présenté le maire de la ville.

LES CONGRES

Les Syndicats chrétiens à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 6 mai. — Le Congrès des syndicats chrétiens, après avoir confirmé au cours des délibérations de cet après-midi, un vœu en faveur du maintien de l'application de la loi de huit heures, a adopté, sur la proposition du syndicat textile rattaché à l'Union régionale du Sud-Ouest, des motions demandant le vote de la loi sur les chambres de *métier et l'établissement d'une base horaire* pour les tarifs des articles de nouveautés.

Catastrophe de chemin de fer en Italie

NOMBREUSES VICTIMES

Rome, 6 mai. — Un pont de chemin de fer s'est écroulé au passage d'un convoi qui sortait de la gare de Pise. A l'exception de la locomotive et des deux wagons de tête, le train entier est tombé d'une hauteur de dix mètres dans un canal. Les premier télégrammes annoncent de nombreux morts et blessés.

Dernières Nouvelles Sportives

NATATION

Bruxelles, 6 mai. — Le record du monde, 200 mètres brasse, dames, vient d'être battu par Mlle Vandenbogaert d'Anvers. Son ancien record était de 3'30" 1/5; elle a fait maintenant 3'26" 4/5.

Le match de water-polo comptant pour la Coupe du Jubilé, et joué entre les Enfants de Neptune de Tourcoing et le Cercle Royal de Natation de Bruxelles, a été gagné par les Enfants de Neptune, par 3 buts à 2.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Paris, 6 mai. — Prévisions de l'état du ciel. — Période de beau temps, chaud et peu nuageux. Brouillard au sol et en altitude dans la moitié nord, se dissipant dans la matinée.

Prévisions de température : Fraîche la nuit, chaude le jour. A Paris, maximum vers 26.